



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9<sup>e</sup> séance du mercredi 7 décembre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Sevgi KOYUNCU : «Manque d'infrastructures dans le quartier de Praz-séchaud, Boveresses, Eterpeys-Grangette » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux.

La présidente :

Le secrétaire :

